

Delphine Beauseroy

## LA PLURALISATION REFLET DU BORNAGE DES NOMS D’AFFECT

### 1. INTRODUCTION

Cette étude a pour but d’examiner les propriétés sémantiques et morphosyntaxiques des noms d’affect apparentés à des prédicats statifs de nature verbale (1a) ou adjectivale (1b) (Flaux et Van de Velde, 2000):

1. a. *admirer/mépriser* → *l’admiration/le mépris*  
b. *triste* → *la tristesse*

Dans la section 2, nous nous intéressons au comportement syntaxique des noms d’affect et nous avançons que deux classes sont suffisantes pour rendre compte de leur comportement. En effet, seuls les noms de la classe (ii) acceptent la pluralisation et, parallèlement, la détermination par l’indéfini singulier *un* (hors modification adjectivale).

2. a. classe (i): *fatigue, tristesse, mépris*, etc.  
b. classe (ii): *colère, dépression, haine*, etc.

Par ailleurs, nous montrons que ces deux comportements morphosyntaxiques distincts sont corrélés à la distinction entre lecture ‘stative’ et lecture d’occurrence’. En somme, nous montrons que les noms d’affect sont invariables en nombre, au même titre que les noms massifs concrets. Cette invariabilité contraste avec le caractère comptable dont ces noms disposent lorsqu’ils apparaissent en lecture d’occurrence. Nous verrons que les noms de la classe (ii) disposent de ces deux lectures.

Nous suggérons pour finir (section 3) que la lecture d'occurrence des noms d'affect ne peut s'imposer qu'en présence d'un bornage induisant des limites (Kleiber, 1997), similaire à celui observé dans le cas des noms comptables concrets (cf. *du chocolat/un chocolat*). Ces bornes peuvent être de différentes natures et peuvent avoir une influence sur l'interprétation du nom d'affect.

## 2. DESCRIPTION MORPHOSYNTAXIQUE DES NOMS D'FFECT

Pour caractériser les noms d'affect, nous nous intéressons à leurs propriétés purement nominales. En effet, les critères étudiés dans cette étude sont la variabilité en nombre, ainsi que les différents types de déterminants (partitif, défini, indéfini<sup>1</sup>) pouvant introduire les noms d'affect, dans le but de proposer une description morphosyntaxique du comportement de ces noms (Beuseroy, 2009).

### 2.1. LA PLURALISATION

#### 2.1.1. LES NOMS D'FFECT, DES NOMS MASSIFS

Le caractère dénombrable / indénombrable d'un nom est le reflet de l'opposition comptable / massif, trait distinctif fondamental dans la caractérisation des noms concrets. Cette opposition est marquée sur le plan syntaxique, le caractère indénombrable des massifs bloquant l'emploi de déterminants et de quantificateurs comptables.

Un premier parallélisme se dresse alors entre les noms massifs, noms concrets indénombrables, et les noms d'affect pour lesquels la pluralisation est contrainte et ne peut se faire sans entraîner certaines altérations sémantiques (Nicolas, 2004). En effet, lorsque les noms d'affect sont employés dans leur sens premier, à savoir lorsqu'ils sont interprétés comme des émotions / sentiments, la pluralisation est difficile.

3. a. *Pierre éprouve de la culpabilité envers ses frères.*  
b. ??*Pierre éprouve des culpabilités envers ses frères.*
4. a. *Le mépris de Paul envers ses frères était incompréhensible.*  
b. ??*Les mépris de Paul envers ses frères étaient incompréhensibles.*
5. a. *La fatigue des étudiants est difficile à gérer.*  
b. \**Les fatigues des étudiants sont difficiles à gérer.*

<sup>1</sup> Les noms modifiés par un adjectif qui légitime le *un*, comme dans *une colère noire*, ne sont pas pris en compte ici.

Quel que soit le contexte dans lequel il apparaît, position objet (3) ou position sujet (4-5), le nom est dans ces exemples inacceptable en emploi pluriel. Il est par ailleurs impossible d'en exprimer un dénombrement. Ceci explique les problèmes d'acceptabilité rencontrés lorsque les noms d'affect sont insérés dans des constructions normalement réservées aux noms comptables, telles que :

(i) l'emploi de *combien* :

6. a. ??*Combien de tristesse(s) éprouve-t-il ?*
- b. ??*De combien de mépris a-t-il fait preuve ?*

(ii) l'emploi de *seul* :

7. a. ??*Pierre ressent une seule haine envers son agresseur.*
- b. ??*Paul a montré une seule déception quand il a su qu'il n'était pas qualifié pour la finale.*

(iii) l'emploi de *chaque* :

8. a. ??*Chaque désarroi de Paul le rend vulnérable.*
- b. ??*Pierre éprouve différemment chaque mépris pour ses anciens coéquipiers.*

Dans les exemples précédents, les noms d'affect refusent tout type de pluralisation, que ce soit au moyen de l'indéfini pluriel, d'un numéral ou d'un quantificateur tel que *plusieurs*. Par ailleurs, leur incompatibilité avec l'emploi de *chaque* ou de *un seul* témoigne de leur caractère indénombrable. Ce n'est pas pour autant que nous pouvons conclure que la pluralisation est totalement exclue pour les noms d'affect. Toutefois, elle s'accompagne de changements sémantiques.

#### 2.1.2. LES NOMS D'AFFECT ET LE TRANSFERT AU COMPTABLE

La pluralisation des noms d'affect semble *à priori* difficile. Cependant, les noms d'affect peuvent avoir une seconde lecture, qualifiée de « lecture d'occurrence ». Pour rendre compte de cette distinction, considérons les exemples suivants, dans lesquels (9-10a) présentent l'interprétation première du nom d'affect, à l'inverse de (9-10b) où l'interprétation est occurrence :

9. *Colère*

- a. *Marie n'arrive plus à contenir la colère de Max.*
- b. *Mon fils a fait une colère cet après-midi.*

10. *Angoisse*

- a. *L'angoisse de Pierre est contagieuse.*
- b. *Pierre était saisi d'angoisses nocturnes.*

L'interprétation présentée sous (9-10a) est disponible pour l'ensemble des noms d'affect, tandis que seuls une partie d'entre eux disposent de l'interprétation exposée sous (9-10b).

Alors que, dans les exemples présentés dans la section 2.1.1 ainsi qu'en (9-10a), les noms d'affect renvoyaient à l'émotion en tant que telle, ils dénotent dans les exemples (b) ci-dessus des manifestations particulières des émotions / sentiments en question. En (9b), la manifestation particulière de la colère se traduit au travers d'un acte de colère.

Pour les noms de sentiments, comme en (10b), c'est-à-dire les noms abstraits intensifs dérivés de prédicats verbaux à deux arguments, Flaux et Van de Velde (2000:91) distinguent toutefois un pluriel régulier. Une condition préalable à la pluralisation est que l'un des deux arguments du prédicat dont le nom est issu ne soit pas réalisé. (11c) ne présente qu'un des deux arguments donc peut être pluralisé, à l'inverse de (11d) dans lequel les deux arguments sont réalisés lexicalement.

11. a. *Pierre affectionne ses neveux.*  
 b. *Pierre a de l'affection pour ses neveux.*  
 c. *Pierre a de vives affections.*  
 d. *\*Pierre a de vives affections pour ses neveux.*  
 (Flaux & Van de Velde, 2000:91)

Si cette condition est remplie, alors la pluralisation est possible et conduit à une interprétation plurielle de l'élément non réalisé. Considérons (12):

12. *Pierre a des haines tenaces.*

Dans l'exemple (12), l'objet de la haine n'est pas explicité. L'acceptabilité de cet exemple repose sur l'existence d'une pluralité d'objets (ou individus) pour lesquels Pierre ressent de la haine (par exemple la haine envers un objet x, la haine envers un objet y, etc). Le pluriel régulier des noms de sentiment partitionne le nom en classes variant selon leur objet, crée des sous-types. Une liste peut ainsi être dressée:

13. a. *Clara était une Allemande placide qui avait deux passions : la cuisine et la musique.*  
 (R. Rolland, *L'aube*, 1904)  
 = b. *La cuisine passionnait Clara et la musique passionnait Clara. / Clara était passionnée par la cuisine et Clara était passionnée par la musique.*

Nous reviendrons sur ces interprétations dans la section 3.

## 2.2. L'ARTICLE PARTITIF, RÉVÉLATEUR DU CARACTÈRE MASSIF DU NOM

L'emploi de l'article partitif étant le critère majeur qui permet de distinguer les noms concrets non dénombrables des noms concrets dénombrables, il est donc naturel de rencontrer ce déterminant pour introduire les noms massifs, hors modification.

14. a. *Il a bu de l'eau.*  
 b. *. Il a bu une eau.*
15. a. *Pierre a acheté du chocolat.*  
 b. *. Pierre a acheté un chocolat.*

Dans les exemples (14b) et (15b), l'utilisation de l'article indéfini pour introduire le nom massif s'accompagne des variations sémantiques déjà observées en cas de pluralisation du nom : le nom n'est plus dans son emploi massif mais dans un emploi comptable.

La détermination restreinte des noms massifs nous permet de dresser un deuxième parallélisme avec les noms d'affect. En effet, selon Flaux & Van de Velde (2000:76), les noms abstraits intensifs ont pour caractéristique de ne pas pouvoir être déterminés en terme de qualité ou de quantité. En l'absence de modification, le syntagme nominal constitué d'un article partitif et d'un nom d'affect, associé à un verbe support, forme une structure syntaxique caractéristique de l'ensemble des noms abstraits indénombrables.

En première mention, les noms d'affect (non modifiés) sont régulièrement précédés de l'article partitif *du, de la*. L'article indéfini *un* est exclu, comme le montrent les exemples (16-17) :

16. a. *Il ressent du mépris pour son adversaire.*  
 b. *\*Il ressent un mépris pour son adversaire.*
17. a. *Paul a montré de la fatigue après trois jours de travail intensif.*  
 b. *\*Paul a montré une fatigue après trois jours de travail intensif.*

De ce point de vue, les noms d'affect ont donc un comportement similaire à celui des noms massifs concrets. L'article partitif témoigne du caractère massif des noms d'affect.

## 2.3. ARTICLE INDÉFINI ET NOMS COMPTABLES

Parallèlement à la possibilité de pluralisation, la présence de l'article indéfini *un* en l'absence de modification (18) est également possible avec les noms

comptables. En effet, l'opposition singulier / pluriel est alors le reflet du caractère comptable du nom :

18. *{Un/des} enfant(s) jouent dans la cour.*

L'article indéfini sert à introduire un référent nouveau dans le discours. En première mention, le nom comptable sera donc nécessairement introduit par l'article indéfini.

19. a. *Hier, Marie a fait la connaissance {d'une/??de la} fille sympathique.*

b. *J'envisage d'acheter {une/??la} nouvelle voiture.*

En (19), l'utilisation de l'article défini est inappropriée. Les énoncés sont difficilement interprétables si *nouvelle voiture* et *fille sympathique* sont introduits par l'article défini.

Le comportement des noms d'affect en lecture d'occurrence est là encore comparable à celui des noms comptables :

20. *J'ai fait {une/?? la} folie cet après-midi.*

L'exemple (20) est tout à fait acceptable si le nom est introduit par l'article *un*. Le nom d'affect est ici dans son acception de nom dénombrable. L'incompatibilité de l'article indéfini avec le nom n'a donc plus lieu d'être.

Notons que les prédicats auxquels sont associés les noms d'affect en emploi comptable ne sont plus contraints : il ne s'agit plus (nécessairement) de verbes supports, comme l'a observé Van de Velde (1995).

#### 2.4. ARTICLE DÉFINI ET NOMS D'AFECT

Une propriété des noms d'affect est leur difficulté à être introduits à partir de la seconde mention par l'article défini.

21. a. *Pierre a montré de la fureur. [...] \*La fureur était dirigée contre ses supérieurs.*

b. *Pierre a montré de la fureur. [...] {Cette/sa} fureur était dirigée contre ses supérieurs.*

22. a. *Marie a de l'admiration pour son directeur. [...] \*L'admiration est telle qu'elle ne peut lui adresser un mot sans rougir.*

b. *Marie a de l'admiration pour son directeur. [...] {Cette/son} admiration est telle qu'elle ne peut lui adresser un mot sans rougir.*

Cependant, alors que dans son interprétation première le nom réfère à une entité atomique, un « concept », dans sa lecture d'occurrence le nom d'affect renvoie exclusivement à des entités individuées réalisant ce concept. En conséquence, dans son emploi occurrence, le nom d'affect apparaissant en cooccurrence avec l'article défini singulier ne peut avoir une valeur générique. L'interprétation sera alors nécessairement spécifique :

23. *Max a fait une colère à son retour de l'école quand sa mère a refusé de lui acheter un croissant pour le goûter. [...] La colère a été très sévèrement punie par son père, qui refuse de laisser son fils devenir capricieux.*

## 2.5. SYNTHÈSE

Les observations faites ci-dessus sont synthétisées dans le tableau (24) :

24. Tableau récapitulatif

|  | N massifs concrets | N comptables concrets | Classe (i) : fatigue, tristesse, mépris | Classe (ii) : colère, dépression, haine |
|--|--------------------|-----------------------|---|---|
| Pluralisation  | -                  | +                     | -                                       | +                                       |
| Emploi de <i>seul</i> , de <i>chaque</i> , d'un numéral ou de <i>plusieurs</i> | -                  | +                     | -                                       | +                                       |
| Article partitif   | +                  | -                     | +                                       | +                                       |
| <i>Un N</i>  | -                  | +                     | -                                       | +                                       |

Le tableau ci-dessus rend compte des comportements morphosyntaxiques que nous avons pu observer pour les noms massifs concrets, les noms comptables concrets et les noms d'affect.

Au vu de ce tableau, le critère transversal pour la détermination de l'ensemble des noms d'affect semble être le partitif qui apparaît quasiment dans tous les contextes. En revanche, la pluralisation et la possibilité d'être ou non déterminés par l'article singulier *un* apparaissent comme des critères d'opposition entre deux classes de nom d'affect, puisque les noms comme *fatigue*, *tristesse*, *mépris*, etc. ne peuvent apparaître sous forme plurielle ou introduits par l'article *un*, alors que ces contextes sont acceptables pour des noms comme *colère*, *dépression*, *haine*, etc. Ainsi, en nous fondant sur la possibilité / l'impossibilité de pluraliser ces noms, nous avançons que deux classes sont suffisantes pour rendre compte du comportement des noms d'affect.

Par ailleurs, le tableau permet de rendre saillant le parallélisme que nous avons relevé d'une part entre noms massifs et noms d'affect dans leur interprétation première de noms d'émotion, et d'autre part entre noms comptables et ces noms en lecture d'occurrence.

### 3. INTERPRÉTATION DES NOMS D'FFECT EN LECTURE D'OCCURRENCE

Lorsque le nom est employé dans une lecture occurrence, des variations d'interprétations peuvent être relevées.

#### 3.1. ACTE(S)/GESTE(S) DE X, OU TÉMOIGNANT DE X

Lorsque les noms d'affect sont interprétés comme des actes témoignant de l'émotion, les occurrences conservent ici leur caractère abstrait.

25. a. *Autrefois, ses enfants ne s'inquiétaient pas de ses colères.*

(M. Duras, *Un barrage contre le Pacifique*)

b. *Pierre a fait des folies !*

Il se produit dans ces exemples un passage de l'état à l'acte qualifié.

Dans le cas des noms qui ne disposent pas de cette lecture, Van de Velde (1995) met en avant une construction caractéristique permettant de palier cette lacune : *un acte de N*. Ceci peut être complété par des constructions du type *un geste de N, une parole de N*.

26. *Le ressentiment de Max n'est plus à ignorer après les actes de fureur dont il a été l'auteur.*

27. *Un cri de joie, un geste de désespoir.*

#### 3.2. PLURALITÉ D'OBJETS DE X, INTERPRÉTATION OCCURRENTIELLE ?

Dans les exemples présentés ci-dessus le nom est toujours borné temporellement (auquel cas le nom renvoie à une manifestation abstraite de la propriété : *des colères*). C'est cette délimitation qui permet de quantifier les occurrences.

Cependant, il existe d'autres exemples dans lesquels le nom d'affect est porteur d'une marque de pluriel, sans que l'entité dénotée par le nom ne soit bornée temporellement ou spatialement. Ces exemples sont repris sous (28) :

28. a. *Pierre a de vives affections \*pour (son + ses neveux).*

b. *Pierre a des haines tenaces.*

(Flaux & Van de Velde, 2000 : 91)



Comme nous l'avons explicité précédemment, la marque plurielle portée par le nom présuppose une pluralité d'objets d'*affection* (28a) ou de *haine* (28b). Le nom est toujours dans un emploi abstrait et dénote toujours une propriété (Van de Velde, 1999). La question qui se pose est donc la suivante : pouvons-nous parler d'emploi occurrence du nom dans ces exemples ?

Si nous considérons qu'une occurrence doit être bornée spatialement ou temporellement, alors la réponse est négative. En revanche, si nous posons comme critère de distinction premier entre lecture d'émotion et lecture d'occurrence l'opposition dénombrable / indénombrable, alors les noms *haines* et *affections* en (28) sont bien dans un emploi occurrence. La pluralité du nom ne fait que refléter en surface la pluralité de ses objets qui, comme en (28), ne sont pas exprimés explicitement.

Comme cela a déjà été montré (Kleiber, 1997 ; Langacker, 1991), le propre des noms comptables est de déterminer des entités bornées et hétérogènes. Selon Kleiber, une occurrence de nom comptable est intrinsèquement délimitée : une *roue* est ainsi délimitée spatialement, par sa forme. A cette propriété des noms comptables s'associe le trait d'hétérogénéité : une *roue* est conçue comme ayant une constitution interne discontinue, parce qu'elle est constituée d'un pneu, un disque, etc. C'est donc l'hétérogénéité du référent qui en détermine les limites. Cependant, Kleiber note que tous les noms comptables ne dénotent pas nécessairement des entités bornées hétérogènes :

29. a. ??*L'eau salée est une partie d'une mer.*  
 b. ??*La couleur rouge est une partie de la tache.*  
 (Kleiber, 1997 : 329)

Comme en témoignent les exemples (29), *mer* ou *tache* présentent une homogénéité interne, que Kleiber attribue au fait que ces noms mettent en jeu des entités massives, par définition homogènes, puisqu'« ils correspondent à des conditionnements préétablis de ces substances » (Kleiber, 1997 : 330). Les entités sont alors délimitées de manière contrastive ou par fractionnement d'une catégorie dimensionnelle comme le temps, la longueur, etc.

À la suite de l'analyse de Kleiber nous suggérons que les bornes qui caractérisent les noms d'affect en emploi occurrence peuvent être de différents types : bornes temporelles ou bornes imposées par leur objet lorsque le nom résulte de la nominalisation d'un verbe transitif.

30. a. *Il a fait une colère.* [= un épisode de colère]  
 b. *Il a des haines tenaces.* [= une haine envers un individu X, envers un individu Y]

Sous (30a), le nom d'affect en interprétation d'occurrence renvoie à un référent abstrait. En tant que tel, il ne peut avoir d'étendue spatiale, mais seulement une étendue temporelle, correspondant à celle du temps qu'a duré l'épisode de colère. En (b), le nom a toujours une référence abstraite. Cependant, les bornes ne sont pas induites par une délimitation temporelle, mais par l'implication sous-jacente d'une pluralité d'objets de *haine* qui s'opposent les uns aux autres. Les limites sont alors issues de ce contraste.

#### 4. CONCLUSION

L'analyse morphosyntaxique des noms d'affect nous a permis de dégager deux comportements distincts, que nous pouvons corrélérer à deux interprétations différentes : certains noms d'affect ne disposent que d'une lecture purement « d'émotion », d'autre présentent en outre une seconde lecture que nous avons qualifiée de lecture occurrence. Nous avons suggéré que la lecture d'occurrence des noms d'affect ne peut s'imposer qu'en présence d'un bornage induisant des limites, qui peuvent être de différentes natures : bornes temporelles, ou bornes imposées par un patient implicite.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BEAUSEROY D. (2009), *Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs : des propriétés verbales ou adjectivales aux propriétés nominales*, Thèse de Doctorat, Nancy-Université.
- FLAUX N. & VAN DE VELDE D. (2000), *Les noms en français : esquisse de classement*. Les essentiels du français, Paris : Ophrys.
- KLEIBER G. (1997), « Massif / Comptable et Partie / Tout », in : *Verbum*, n° 3, pp. 321-337.
- LANGACKER R. W. (1991), « Noms et verbes », in *Communications*, n° 53, pp. 103-153.
- NICOLAS D. (2004), « The semantics of mass nouns derived from gradable verbs », in : MEIER C. & WEISGERBER M. (eds), *Proceedings of Sinn und Bedeutung 8*.
- VAN DE VELDE D. (1995), *Le spectre nominal : des noms de matières aux noms d'abstractions*, Paris : Peeters.
- VAN DE VELDE D. (1999), « La multiplication des sentiments », in : *Travaux de Linguistique*, n° 38, pp. 63-87.